



Communiqué de presse
A Paris, le 4 décembre 2008

LES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DESORMAIS INCONTOURNABLES

Les employeurs de l'économie sociale (AEES) progressent fortement en voix, en pourcentage et en sièges aux élections prud'homales du 3 décembre 2008.

Les candidats employeurs de l'économie sociale (AEES) ont recueilli :

- 29 857 voix contre 21 613 en 2002 (+38,14%),
- 19,07 % des voix du collège employeurs contre 11,32% en 2002 (+68,5%)
- 468 conseillers élus, y compris en Martinique, contre 279 élus en 2002 (+67,7%)

Par le résultat de ces élections, le collège employeurs, qui s'est plus fortement mobilisé qu'en 2002, a envoyé un message clair aux pouvoirs publics et à l'ensemble des partenaires sociaux, confirmant que les associations, coopératives, mutuelles et fondations sont des employeurs à part entière.

Forts de ces résultats, les employeurs de l'économie sociale (AEES) estiment que les pouvoirs publics et les organisations patronales négociatrices des accords interprofessionnels ne devraient plus attendre pour les reconnaître comme partenaire désormais incontournable dans le dialogue social.

Contact : AEES – Robert BARON : 06 08 64 59 33

L'AEES est constituée par le Groupement des entreprises mutuelles d'assurance (GEMA), l'Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social (UNIFED) et de l'Union de syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale (USGERES). Ensemble, ces trois organismes réunissent 30 syndicats d'employeurs dans 15 branches d'activités, qui emploient près de 2 millions de salariés.